



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Polynésie La •1 : la tortueuse affaire tordue de la tortue

Ô joie, Polynésie la •1 fait la une de Tahiti Infos. Mais ce n'est pas pour un prix d'excellence journalistique.

La semaine dernière, un menu un peu... « exotique » a été servi dans la cour même de la station : de la viande de tortue cuisinée, vendue par une salariée, cadre bien connue, accompagnée d'un membre de sa famille. Le tout, tranquillement installé dans une glacière, proposé au personnel dans le patio, sous les yeux de la direction.

**Certains cadres auraient même joyeusement participé au festin.
Et la direction régionale ? Elle était au courant !**

"Je m'en occupe", aurait déclaré le Directeur Régional lors du CE du mois de mai.

On espère qu'il ne parlait pas de la cuisson ou de la température de la glacière. Une tortue, des citrons, et un peu de business.

Ce n'est pas une première : la salariée en question vend depuis des années fruits, salades et autres articles dans l'enceinte de la station. Est-ce légal ? Est-ce sain ?

Mais cette fois, un nouveau cap est franchi. Et pas n'importe lequel : celui du Code de l'environnement.

Pour rappel, la tortue est une espèce protégée. Son braconnage est puni par la loi.

Les peines peuvent aller jusqu'à de la prison.

Mais à Polynésie la •1, certains semblent glisser leurs principes dans des glacières.

Un poisson d'avril, ça fait sourire. Une tortue de mai, ça fait honte.

Et comme si le ridicule n'était pas suffisant le scandale éclate au moment de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan.

Oui, pendant que le monde s'engage à protéger les espèces marines, une tortue marine finit dans une assiette, au cœur d'un service public.

Bravo.

Au-delà du tordu, là où le tort tue, c'est pour notre crédibilité.

Non, tous les salariés ne sont pas à mettre dans le même panier.

Nombreux sont ceux qui ont été choqués par cette scène et ses implications.

Ceux qui, chaque jour, font leur travail avec éthique.

Ceux qui se demandent comment cela a pu se produire.

Petites combines entre amis, grande gêne pour tous.

Depuis des années, la direction ferme les yeux.

Aujourd'hui, ce sont les salariés de la station qui en subissent les conséquences : honte publique, image ternie, climat délétère.

Ce n'est plus une glissade, C'est un plongeon dans l'impunité.

SUIVEZ-NOUS SUR



Vous souhaitez nous poser
des questions ?
Contactez-nous au :

01 56 22 88 21
cfdtgroupe@francetv.fr



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La CFDT interpelle :

- Une enquête est-elle ouverte, prévue ?
- Où est passée l'exemplarité du service public ?
- Jusqu'à quand tolérera-t-on ce type de pratiques ?

Quand l'éthique professionnelle est remplacée par un marché parallèle,
Quand une espèce protégée se retrouve au menu,
Quand la direction « s'en occupe »... mais ne fait rien,

C'est la direction qui devient complice par son inaction.

La CFDT exige des réponses. Et des actes.

Pour le respect de la loi.

Pour l'image de l'entreprise.

Pour tous ceux qui refusent que cela se fasse en leur nom. Et pour la préservation des tortues...

JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



Vous souhaitez nous poser
des questions ?
Contactez-nous au :

01 56 22 88 21
cfdtgroupe@francetv.fr

◆ ■ ● [Vos Délégués syndicaux centraux](#)